Le magazine municipal.
N° 5 : mai 2018

BILLY infos

Ville de Billy-Montigny

FESTIVITÉS

DES ÉVÉNEMENTS POPULAIRES QUI FONT MOUCHE !

pages 12 et 13

Dossier

Santé : situation alarmante dans le Bassin minier

pages 4 à 6

Commémorations

Mai : un mois chargé de souvenirs et d'hommages

page 14

Sport

Les élèves bougent pour leur santé

page 16

Cette édition de votre Billy-Infos spécial budget est exceptionnellement distribuée chez tous les habitants. Retrouvez vos prochains numéros en mairie, médiathèque, CCAS et chez les commerçants de la commune.

Municipalité

Du nouveau dans le bureau municipal

A l'issue du conseil municipal du 27 mars 2018, le bureau municipal a été remanié. Il marque l'arrivée de Fadila Briki à la Culture et à la Jeunesse et de Philippe Pecqueur à l'Urbanisme, à l'Environnement et au Développement durable. Joël Rolland est désormais délégué aux Sports et à la Santé. Voici les permanences de vos élus :

Dominique FALIVA
Adjointe au Maire déléguée aux Affaires financières et économiques et à l'Enseignement
Samedi de 9h30 à 10h30

Patrick CANIVEZ
Adjoint au Maire délégué aux Travaux et à la Sécurité.
Lundi de 17h à 18h

Nathalie MEGUEULLE
Adjointe au Maire déléguée aux Œuvres sociales.
Lundi de 16h45 à 17h45 sur rendez-vous au CCAS

Joël ROLLAND
Adjoint au Maire délégué aux Sports et à la Santé
Samedi de 8h30 à 9h30

Marceline BREBION
Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité et aux Personnes âgées
Mardi de 10h à 11h

Michel MONNIER
Adjoint au Maire délégué au Logement, aux Fêtes et Cérémonies.
Lundi de 14h à 15h (logements). Lundi de 15h à 16h (fêtes)

Fadila BRIKI
Adjointe au Maire déléguée à la Culture et à la Jeunesse
Mardi de 16h30 à 17h30

Philippe PECQUEUR
Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, Environnement et Développement durable
Mardi de 14h à 15h

Inscrivez-vous !

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs d'été aura lieu du 9 juillet au 4 août et du 6 août au 24 août à l'école Voltaire-Sévigné, rue J. Guesde.

Les inscriptions se déroulent jusqu'au 21 juin les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, au point information jeunesse, rue Etienne Dolet.

Il reste des places pour les colonies de vacances.

Les inscriptions sont à effectuer en mairie. Pour plus d'informations, consultez le site de la ville : **www.billy-montigny.fr**

ETAT CIVIL

Naissances

Hayden Flament, le 03-04-2018
Kataleya Stopira, le 19-04-2018
Mélyne Bulot Saux, le 21-04-2018
Victoire Chatrel, le 22-04-2018

Décès

Emilienne Jourdain, 88 ans
Constancia Legrand, 95 ans
Joséphine Vézilier, 87 ans
Patrick Bezeau, 61 ans

Sommaire

Pages 4 à 6
Dossier : état sanitaire alarmant dans le Bassin minier.

Page 7
Parole d'élue avec Dominique Faliva, adjointe aux Affaires financières.

Pages 9 à 11
Le budget municipal 2018 en infographie.

Pages 12 et 13
Retour sur les festivités du mois de mai

Page 14
Fête des travailleurs et seconde guerre mondiale, le mois de mai ponctué d'hommages.

Page 15
Projecteur sur l'Amicale laïque.

Page 16
Les élèves billysiens s'engagent pour le parcours du cœur. Les boxeurs et les tireurs décrochent des trophées.

Page 17
C'est le printemps, choyez vos plantations !

Page 18
Infos pratiques et nouveau commerce dans notre commune

Page 19
Tribune libre

Page 20
Agenda

Billy-Infos
Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21
Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication et rédacteur en chef :
Bruno Troni
Rédaction et photos, conception graphique et impression :
Service communication

Édito

Photo d'archive

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Alors que l'été vient de frapper à notre porte et que s'annonce la promesse de vacances bien méritées, nombreux sont ceux qui réfléchissent à la façon dont ils occuperont leur temps libre. Jardinage pour les amoureux de la nature, incursion dans le jardin de lecture de notre médiathèque ou encore centre de loisirs pour les plus jeunes… les idées ne manquent pas.

Sensible à votre besoin de décompresser, à votre envie de rencontres et d'échanges dans une ambiance chaleureuse, notre équipe municipale a inauguré, le 1er mai dernier, le premier temps fort d'une période qui sera jalonnée de rencontres festives et ce, jusqu'en septembre.

Lors de la fête des travailleurs, occasion a été donnée à de jeunes musiciens de montrer l'étendue de leur talent. Une initiative appréciée tant par ces artistes que par les spectateurs. Nous n'avons pas non plus boudé notre plaisir à la vue des centaines de personnes qui se sont pressées à la première édition de notre salon de la bière et des produits régionaux. Non contente de séduire les amateurs de mets d'exception, cette belle journée fut l'occasion pour beaucoup de découvrir ou redécouvrir la richesse de notre région où les petits producteurs locaux s'escriment chaque jour pour survivre et mettent tout leur cœur à façonner des produits de la qualité.

Les artistes présents lors du 14 juillet permettront, eux aussi, d'insuffler du rythme dans notre commune en attendant que les abords de la Piscine Louis Aragon se transforment en une plage accueillante. D'année en année, cette opération a su trouver son public grâce à des animations et spectacles variés, mais aussi à des associations locales dont il faut saluer l'investissement.

Tous ces événements festifs sont autant d'occasions d'oublier le quotidien et de voir les jeunes et les moins jeunes se retrouver, se découvrir autour d'activités qui, nous l'espérons, sauront les réjouir.

Votre maire

Bruno TRONI

LA SANTÉ EN ÉTAT D'URGENCE DANS LE BASSIN MINIER

La santé constitue un élément indispensable au développement personnel de tout individu. Dès lors, la crise que traverse notre système de soins a de quoi inquiéter.

Hôpitaux en perpétuelle restructuration, personnels qui cumulent les heures supplémentaires, fermeture de services, baisse inquiétante du nombre de généralistes dans certains territoires… sont autant d'effets liés à la réduction des moyens accordés à un service public pourtant essentiel.

La région des Hauts-de-France n'échappe pas à cette évolution, la situation étant même considérée comme alarmante dans le bassin minier où de nombreux élus locaux, dont ceux de la majorité billysienne, se mobilisent pour obtenir un plan d'urgence.

Entre les partisans de la rigueur budgétaire et ceux qui considèrent que celle-ci est incompatible avec l'amélioration du système de soins, la question de la santé n'en finit pas de susciter des débats quant aux orientations à adopter. Alors que les financements accordés se réduisent comme peau de chagrin au fil des années, les professionnels de santé n'en peuvent plus de tirer le signal d'alarme.

Une réorganisation dangereuse

Une situation d'autant plus vraie dans notre secteur comme le soulignait récemment Philippe Grosset, responsable des urgences à l'hôpital de Lens. " *Aujourd'hui, on ne peut plus faire notre travail dans ces conditions. On n'a plus de marge de manœuvre. C'est un peu comme si on essayait de se protéger de la pluie avec une capuche trouée au lieu de construire un abri* ", s'indigne-t-il.

La fermeture, l'automne dernier, de l'unité de pneumologie, faute de pneumologues, a été considérée comme une marque supplémentaire de mépris à l'égard des habitants du territoire. Un comble, en effet, pour un hôpital qui porte le nom du docteur Ernest Schaffner, un homme qui a dédié une grande partie de sa vie professionnelle à combattre les dégâts de la silicose !

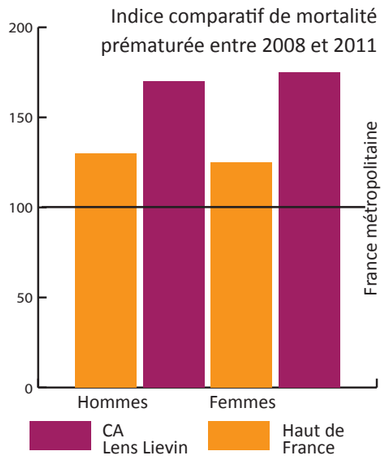

Pour les hospitaliers, rien n'a été fait pour sauver ce service. Et pour cause : comment se plaindre des difficultés à recruter ou à garder des spécialistes lorsqu'on ne donne pas à ces derniers les moyens de travailler correctement ?
Le service cardiologie de Béthune pourrait bien subir le même sort très prochainement.

Des indicateurs préoccupants

Alors, la santé de la population est-elle si bonne, que l'on puisse ainsi laisser disparaître certaines activités médicales ?

En réalité, tous les indicateurs démontrent le contraire. En matière de surmortalité, l'agglomération de Lens se situe à la 233ème place sur… les 233 agglomérations de France ! La mortalité moyenne nationale est, en effet, dépassée de 38%. Les gens y meurent également prématurément dans des proportions bien plus importantes qu'ailleurs. Certaines pathologies sont clairement surreprésentées : cancer des voies aéro-digestives, maladies de l'appareil respiratoire, diabète, problèmes psychiatriques ou encore addictions...

En matière d'infrastructures, le territoire compte un grand nombre d'équipements, liés à son histoire minière (sécurité sociale minière), mais les études montrent un sous équipement en médecine préventive

et en établissements de courts et de moyens séjours. On constate également une diminution du nombre de médecins généralistes. La moyenne d'âge de ces derniers étant particulièrement élevée, bon nombre d'entre eux sont proches de la retraite. Si l'on ajoute à cela, une présence plus faible que la moyenne en spécialistes…, on comprend rapidement que l'état de santé de la population dans les années à venir s'aggravera si rien n'est fait pour enrayer le processus.

Repenser l'organisation

Il semble indispensable de repenser en profondeur le maillage du territoire en termes d'équipements mais aussi de présence des professionnels de santé pour répondre aux besoins des habitants. Sans doute l'une des pistes à poursuivre réside-t-elle aussi dans l'amélioration de l'offre de soins par une mise en réseau efficace de l'existant (prise en compte aussi de la CARMI) ainsi que des parcours individuels de soins. De même, la construction d'un nouvel hôpital pour remplacer celui de Lens, devenu vétuste, est un acte important. En effet, les apports possibles d'un outil de pointe en matière de nouvelles technologies ne sont pas à négliger, même si l'on peut déplorer la diminution du nombre de lits.

Et pourquoi pas un Centre hospitalier universitaire ?

L'innovation en matière de santé pour ce territoire, c'est peut-être aussi de reprendre une vieille idée : celle de créer un centre hospitalier universitaire (CHU). Le ministre Gérard Darmanin, lors de la discussion sur le projet de loi de finances rectificatif 2017, semblait penser qu'eu égard à certaines caractéristiques sanitaires et compte tenu de sa population, " *le Bassin minier devrait y avoir droit* ". Pourtant, paradoxalement, cette question reste au point mort.
" ***Ça fait plus de 30 ans qu'on réclame un CHU dans le Pas-de-Calais, un centre de recherche et une fac de médecine*** ", a rappelé il y a peu Bruno Troni. Une revendication que porte également l'association des communes minières.
L'intérêt de disposer d'un CHU est multiple car il représente tout à la fois un pôle d'excellence en matière de santé, un acteur économique ainsi qu'un centre intellectuel avec des activités de recherche et de formation. La capacité d'une telle structure à créer une dynamique sur le territoire et à attirer -et garder- les professionnels de santé est indéniable, et contribuerait à résoudre le problème de désertification médicale.

Un plan d'urgence, et vite !

Quelle que soit la bonne volonté des professionnels de santé et des élus locaux pour faire avancer les choses, aucun projet d'envergure ne peut être entrepris sans l'intervention du principal responsable : l'Etat. C'est pour cette raison qu'ont été récemment interpellés le gouvernement, et notamment Agnès Buzin, ministre de la santé, ainsi que l'agence régionale de la santé (ARS). Le but : obtenir immédiatement un plan de sauvetage.

Les élus de la communauté d'agglomération ont également demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire. La balle est aujourd'hui dans le camp de l'Etat.

PRÉVENTION

“ Ma santé, j’y tiens ”, une initiative à ne pas manquer

Afin d’améliorer la santé des habitants de Billy-Montigny, la majorité municipale agit déjà au quotidien à travers des politiques qui visent à améliorer la qualité des logements, développer la pratique sportive, ou encore, favoriser l’épanouissement des enfants et le « bien vieillir ». Parce que l’objectif est d’aider la population à mieux gérer sa santé sur le long terme, la municipalité mène régulièrement des actions de prévention.

La prévention constitue le pilier essentiel pour réduire l’apparition et le développement des maladies. Lors du dernier forum des associations, un questionnaire a été distribué aux Billysiens présents afin de connaître leurs attentes en la matière. Si les réponses apportées varient quelque peu en fonction de l’âge, il est intéressant de noter que le diabète, l’obésité, ou encore la gestion du stress sont affichés comme des priorités.

Partant de ce constat, la municipalité a décidé de lancer, au cours des prochains mois, une action intitulée « *Ma santé, j’y tiens* », cofinancée par l’Etat dans le cadre de la politique de la ville. Celle-ci s’organisera autour de quatre domaines d’intervention :

➡ **Dépistage du diabète et ateliers thérapeutiques pour les diabétiques de type 2 :** à destination des personnes âgées de 40 ans et plus, cette initiative sera complétée par l’intervention d’une podologue. Souvent qualifié de « tueur silencieux » parce qu’il est possible de vivre avec durant plusieurs années sans ressentir le moindre symptôme, le diabète est la maladie chronique la plus répandue en France. D’où l’importance de se faire dépister régulièrement.

➡ **L’équilibre alimentaire :** des ateliers ouverts à tous qui seront animés par une nutritionniste. Leur contenu tiendra compte des spécificités et des demandes des bénéficiaires (ex : alimentation chez les personnes âgées, lutte contre l’obésité chez les enfants, prévention du cholestérol…).

➡ **La gestion du stress :** des ateliers qui s’adresseront à toutes les tranches d’âge, et feront appel à un sophrologue. Une intervention spécifique sera dédiée aux 0-25 ans.

➡ **Lutte contre les addictions :** sensibilisation menée par un addictologue qui offrira conseils et orientation aux 0-40 ans.

Les lieux, horaires précis et autres renseignements complémentaires de ces divers ateliers vous seront communiqués prochainement.

Santé et précarité : un lien avéré

Ce qui caractérise la santé est particulièrement complexe et dépend de nombreux facteurs culturels, environnementaux, génétiques. Néanmoins, toutes les études sanitaires témoignent de l’interaction entre l’état de santé et la précarité, qu’elle soit professionnelle, financière ou encore énergétique.

Ainsi par exemple, le manque d’argent conduit généralement à économiser sur l’alimentation et à favoriser cholestérol, diabète et obésité. De même, les difficultés à vivre liées au chômage, à des conditions de travail pénibles et stressantes provoquent parfois une souffrance psychologique qui s’installe dans la durée avec son cortège de conséquences telles que la dépression, le recours abusif aux médicaments, à l’alcool ou encore aux drogues… Un véritable cercle vicieux donc.

La situation est à prendre d’autant plus au sérieux que cette précarité pousse souvent les personnes vulnérables à reléguer les soins au second plan. L’absence d’adhésion à une mutuelle faute de moyens suffisants constitue, elle aussi, une entrave à l’accès aux soins.

“ *Personne ne peut aujourd’hui prévoir quels seront les effets de la précarité sur l’état de santé de la population française à un horizon de vingt à trente ans, temps nécessaire pour qu’apparaissent les signes indiscutables d’une dégradation que l’on peut légitimement redouter* ”, expliquait, il y a quelques années, le Haut comité de la santé publique.

Des personnalités reconnues du monde médical revendiquent la “ *mise en œuvre d’une politique ambitieuse de prévention et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé* ”.

“ Répondre aux besoins présents des Billysiens et préparer l’avenir”

Parole d’élue

Dominique Faliva
Adjointe au Maire
Déléguée aux Affaires financières et économiques, et à l’Enseignement

En quoi ce budget est-il responsable ?

Dominique FALIVA : En matière de dépenses, nous agissons depuis des années avec une extrême prudence car nous poursuivons un double objectif. Tout d’abord, nous investissons pour répondre aux besoins présents des Billysiens et aussi préparer l’avenir, ce qui a l’avantage de créer de l’emploi et ainsi de participer au développement économique du territoire. Ensuite, notre recherche constante d’économies nous permet de conserver des marges de manœuvre et donc d’éviter le recours aux emprunts et aux frais financiers qu’ils génèrent. Enfin, nous ne prenons pas à la légère les difficultés de notre population qui souffre du contexte économique et de la politique gouvernementale. Notre volonté de ne pas alourdir leurs charges nous a conduits à ne pas augmenter les impôts depuis 2012.

La suppression de la taxe d'habitation est-elle vraiment une bonne nouvelle pour les habitants ?

D.F : Je comprends que les Billysiens puissent voir cela comme une bouffée d’oxygène pour leur pouvoir d’achat, mais il s’agit en réalité d’un trompe l’œil. Si une commune est privée d’une part importante de ses ressources, elle risque d’augmenter les tarifs de certains services publics comme la cantine, les centres de loisirs, la piscine ou encore la médiathèque. L’Etat a annoncé qu’il compenserait le manque à gagner, le tout est de savoir comment. S’il s’agit de récupérer de l’argent auprès de la région ou du département, ce sont alors ces collectivités qui souffriront d’un manque de recettes. Par voie de conséquence, elles seront elles aussi tentées de réduire ou supprimer certaines de leurs aides comme les subventions aux associations. Bref, il s’agirait d’un véritable cercle vicieux qui aurait forcément des impacts négatifs sur la population.

Réhabilitation de la cantine scolaire, du centre de loisirs... pourquoi tant d'attention portée à la jeunesse ?

D.F : Les jeunes représentent l’avenir. Il est donc essentiel de les aider à disposer d’un bagage intellectuel et culturel leur permettant de s’insérer dans une société qui, du reste, n’est pas toujours facile. Nous participons à cela en améliorant constamment leurs conditions d’accueil dans des écoles bien structurées et dotées du matériel nécessaire à un bon apprentissage d’où, par exemple, l’acquisition de tableaux blancs interactifs et de matériel informatique pour les maternelles et les primaires. De même, nous investissons dans un nouvel accueil de loisirs car c’est un lieu où les enfants apprennent la vie en collectivité et l’autonomie, ce qui est indispensable à leur épanouissement. Nous mettons également l’accent sur des actions, hors temps scolaire, qui développent leur curiosité et leur capacité de réflexion.

Pouvez-vous citer un projet que la municipalité souhaite engager rapidement ?

D.F : Nous avons procédé à un agrandissement et réaménagement de la cantine scolaire car notre ambition est de développer une alimentation plus équilibrée et plus saine, notamment grâce à des repas préparés sur place. Nous souhaitons aussi aller plus loin en privilégiant le recours à des circuits courts faisant appel à des producteurs locaux. Mais il faut aussi avoir une chose en tête, nourrir les enfants ne suffit pas, il faut les aider à acquérir les bases d’une alimentation saine, ce qui ne peut se faire que sur la durée. Nous voulons donc mettre en place des réunions de travail et de sensibilisation sur l’importance du « bien manger », réunions qui impliqueraient l’ensemble des acteurs concernés (personnels de cantine, parents, enfants…). Cela permettrait, entre autres, de travailler à l’élaboration des menus. Par ailleurs, nous entendons également profiter de la pause méridienne pour mener des actions éducatives touchant à différents domaines tels l’hygiène, l’environnement, la citoyenneté…

LE BUDGET 2018 EN INFOGRAPHIE

Comme chaque année, le conseil municipal a voté son budget primitif. Celui-ci est un temps fort dans la vie d'une municipalité et traduit ses priorités en matière d'investissement et de fonctionnement. Grâce à une gestion judicieuse, la commune a pu conserver une situation saine qui lui permet de maintenir le cap de l'amélioration des services publics de proximité tout en investissant pour l'avenir.

LES DÉPENSES 18 372 825 €

Les dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à 10 547 030 €. Elles concernent le fonctionnement et l'organisation des services publics municipaux et permettent d'assurer le quotidien. On y trouve les frais relatifs au :

- Fonctionnement (eau, électricité, assurance, travaux d'entretien, chauffage…) des bâtiments communaux : mairie, écoles, infrastructures sportives et culturelles, CAJ, PIJ, accueil de loisirs.
- Subventions versées aux associations locales et autres organismes (CCAS…).
- Entretien des terrains et espaces.
- Achat de certains matériels.
- Fonctionnement des véhicules municipaux.
- Remboursement des intérêts des emprunts contractés.
- Frais de personnel.

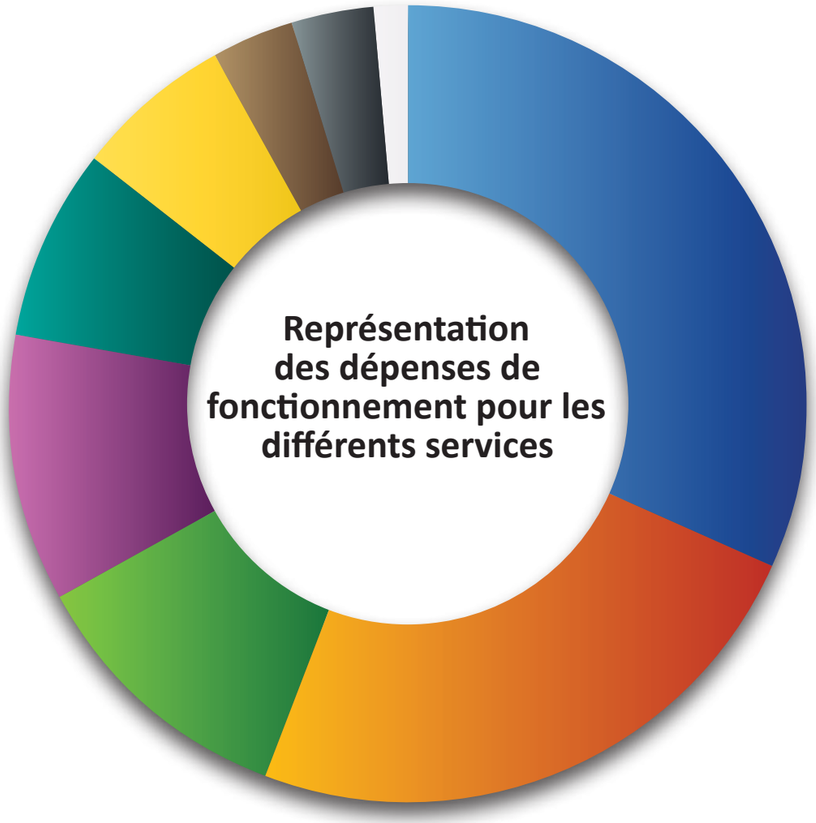

31,9 % Services généraux des admistrations publiques locales **3 364 750 €**

24,08 % Virement à la section d'investissement **2 535 530 €**

11,15 % Enseignement et formation **1 176 050 €**

10,93 % Aménagement et services urbains. Environnement. **1 153 300 €**

7,54 % Sport et jeunesse **795 900 €**

6,36 % Culture **671 450 €**

3,57 % Interventions sociales et santé **377 550 €**

3,12 % Non ventilé **330 000 €**

1,35 %
Sécurité et salubrité publique **64 300 €**
Famille **54 500 €**
Logement **21 100 €**
Action économique **2 600 €**

Les dépenses d'investissement

Elles s'élèvent à 7 825 795 €. Elles concernent les achats importants, qui affectent durablement le patrimoine de la commune, ainsi que les constructions ou aménagements de bâtiments et les travaux d'infrastructure. Ainsi, par exemple, après avoir rénové successivement les Corons Tourtois, la cité 10 et la cité Piérard, la municipalité consacre aujourd'hui une partie de ses efforts au quartier du Vieux-Billy.

Les principaux investissements en 2018

Urbanisme

Entretien des voiries communales, dont principalement le quartier du Vieux-Billy.

965 000 € TTC

Entretien de l'éclairage public, dont le remplacement des luminaires au parc Robespierre.

140 000 € TTC

Bâtiments

Réhabilitation du restaurant scolaire Au pain d'Alouette.

939 755 € TTC

Réhabilitation du bâtiment du centre de loisirs.

1 768 590 € TTC

Équipements

Acquisition de vidéoprojecteurs interactifs, de tablettes tactiles et d'imprimantes pour les écoles.

45 000 € TTC

Acquisition d'un camion grue pour les services techniques.

35 000 € TTC

Remboursement du capital de la dette

Une commune peut emprunter pour réaliser des investissements importants. Le remboursement des intérêts représente une dépense de fonctionnement, mais celui du capital est comptabilisé en investissement.

Notre commune rembourse actuellement les emprunts contractés avant 2013. Elle n'en a pas souscrit depuis cette date.

2013	430 488 €
2014	445 357 €
2015	460 861 €
2016	510 263 €
2017	453 826 €
2018	470 810 €

LES RECETTES 18 372 825 €

Afin de développer ses projets, la commune dispose de recettes provenant de diverses sources et qui se décomposent en recettes de fonctionnement et d'investissement.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement (10 547 030 €) correspondent notamment aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centre de loisirs...), aux impôts locaux et aux dotations versées par l'État.

Impôts et taxes

- Contributions directes (taxe d'habitation, taxes foncier bâti et non bâti) :
2 706 866 €

- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (attribution de compensation) :
769 123 €

- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin : FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) :
194 500 €

- Taxe sur la consommation finale d'électricité :
110 000 €

- Taxe sur les pylônes électriques :
6 000 €

- Taxe additionnelle aux droits de mutation :
91 000 €

Subventions et participations autres organismes

- Fonds départemental de la taxe professionnelle
143 500 €

- CAF : prestations contrat enfance jeunesse
170 000 €

Produits des services, du domaine

Participation des usagers

- Danse, poterie, peinture sur porcelaine, musique, médiathèque :
20 500 €

- Piscine :
30 000 €

- Restaurant scolaire :
115 000 €

- Accueil de loisirs, colonies, classes de neige :
85 000 €

Revenus du patrimoine

- Concessions cimetière et redevances funéraires :
19 400 €

- Redevance d'occupation du domaine public :
17 500 €

- Droit de place, stationnement, location :
19 000 €

Atténuation des charges

350 000 €

Produits exceptionnels divers

56 500 €

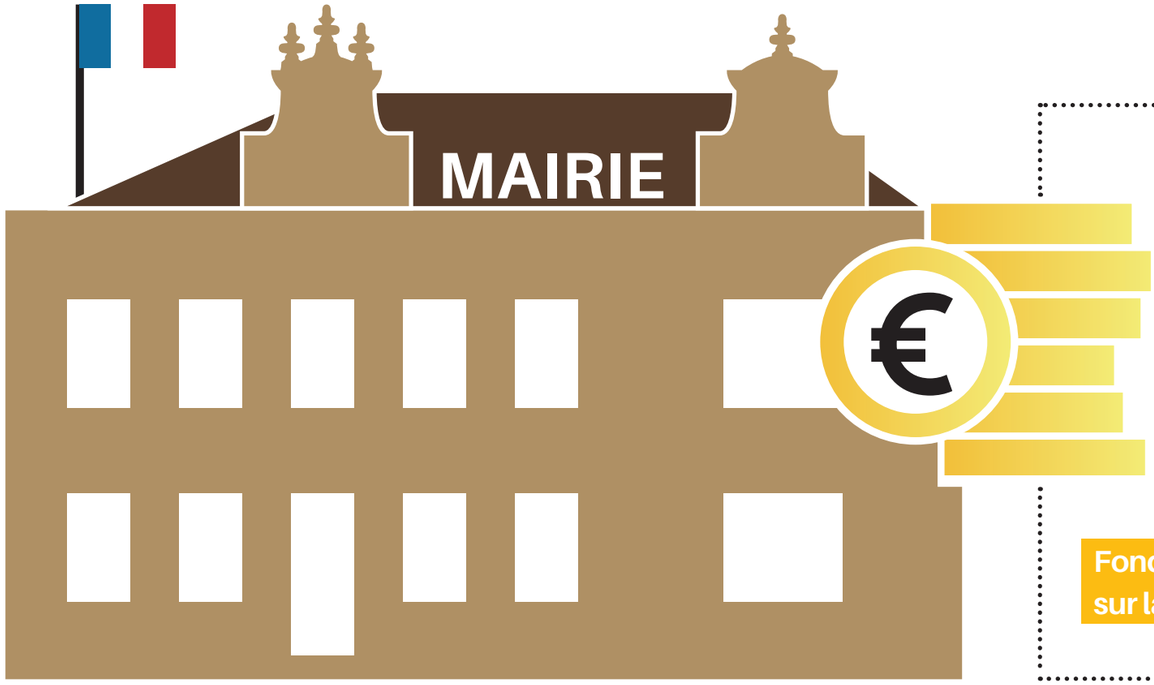

Dotations de l'État

- Dotation forfaitaire
1 329 495 €
Dotation de solidarité urbaine
1 691 949 €
- Dotation de solidarité rurale
286 980 €
Dotation nationale de péréquation
299 132 €
- Compensation des pertes de bases d'imposition à la CET (contribution économique territoriale)
14 175 €
- Compensation au titre des exonérations de taxes foncières
20 500 €
- Compensation au titre des exonérations de taxes d'habitations
151 500 €
- Compensation au titre de la CET
2 500 €

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement (7 825 795 €) se composent de subventions perçues par des organismes extérieurs (Etat, département, région, CAF...) à l'occasion de la construction de certains équipements et infrastructures, mais aussi du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).

Les subventions d'investissement

- Caisse d'allocations familiales.
500 000 €
- État.
200 000 €
- Fédération départementale de l'énergie.
100 000 €
- Communauté d'agglomération Lens-Liévin.
79 340 €
- Département.
26 794 €

Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (F.C.T.V.A)

600 000 €

A retenir !

- ***Maintien de la fiscalité locale au même niveau que les années précédentes***

Consciente des difficultés traversées par les Billysiens dans ce contexte économique difficile, la majorité municipale a décidé, cette année encore, de préserver leur pouvoir d'achat en **n'augmentant pas la pression fiscale**.

- ***Pas d'augmentation des tarifs des services municipaux***

Qu'il s'agisse de la piscine municipale, de l'accueil de loisirs ou encore de la cantine, les tarifs pratiqués par la commune sont bien inférieurs au coût du service réellement rendu. Là encore, l**a municipalité n'a pas souhaité les augmenter** de façon à ne pas pénaliser les usagers.

- ***Maintien des subventions aux associations***

Parce que l'apport des associations est indispensable à la vitalité de notre commune, **le montant des subventions qui leur sont versées sera identique à l'an dernier**.

La taxe d'habitation de 80% des Français va diminuer progressivement jusqu'à disparaître en 2020. En effet, la loi de finances pour 2018 instaure, sous condition de revenus, des dégrèvements successifs de la taxe d'habitation due pour les résidences principales. Les taux d'abattement respectifs des trois années 2018, 2019 et 2020 sont de 30 %, 65 % et 100 %.

Cette réforme va entraîner un manque à gagner très important pour les communes, ce qui risque d'entraîner un fort ralentissement de l'investissement public avec des effets négatifs pour l'emploi. Les élus locaux s'inquiètent et s'interrogent donc sur la façon dont cette perte de recettes sera compensée. Compensation pure et simple de la part de l'Etat, création d'un nouvel impôt local, transfert de certaines recettes fiscales à leur profit ? Rien n'est encore défini, une commission nommée par le gouvernement étant chargée de dégager des propositions. Ce qui est sûr, c'est que la disparition de la taxe d'habitation marque le début d'une réforme en profondeur de la fiscalité locale.

Billy-Montigny fête le mois de mai !

Salon de la bière et de la gastronomie

Succès pour le nouveau rendez-vous de la municipalité

Forte de ses ambitions tournées vers les échanges et les rencontres, la municipalité a souhaité innover cette année en proposant le 1er Salon de la bière et des produits régionaux. L'objectif a été atteint puisque la majorité municipale, des Billysiens, des habitants des communes avoisinantes et des producteurs locaux se sont retrouvés le temps d'une journée autour de ce qui caractérise notre région et fait des gens du Nord des amateurs de bonne chair.

La bière est un produit noble lorsqu'elle est produite par des artisans et fait partie de notre patrimoine gastronomique. Aujourd'hui, elle se démocratise et se déguste tel un bon cru.

L'univers brassicole est une grande famille et les brasseurs s'ouvrent facilement aux autres. Dans un salon comme celui-ci, les artisans se donnent des conseils à savoir, par exemple : " quel fromage déguster avec quelle bière ? ". Charcuterie, délices sucrés, et produits de la mer, chacun s'est ainsi prêté au jeu de la découverte des saveurs et des odeurs.

Mais il n'y en a pas eu que pour les papilles puisqu'un plateau d'artistes bien de chez nous a animé l'après-midi avec à l'affiche Sylvain Tanière, Jacques Ledun, le Ch'ti Bourvil et Simon Collier.

Cette alchimie a su faire effet et elle sera amenée à se développer pour une autre édition l'année prochaine le jeudi 30 mai 2019 !

" Une entreprise humaine, saine et 100% régionale "

Ce genre de salon est aussi l'occasion de mettre un visage sur des producteurs et artisans locaux, comme ces deux jeunes amoureux de notre terroir : Mathieu, habitant de Billy-Montigny, et Xavier, tous deux co-fondateurs de la brasserie TKB.

Les deux compères ont lancé leur affaire au mois de janvier 2018, et mis sur le marché une bière qui porte décidément bien son nom : « ***La Kourtisée*** ». En effet, après seulement quelques mois, les ruptures de stock sont fréquentes, signe que leur breuvage est particulièrement apprécié.

Malgré cela, ils tiennent à garder les pieds sur terre et à ne pas faire entorse à l'une de leurs valeurs : la proximité avec le client. " *Nous voulons rester à taille humaine afin d'éviter d'avoir recours à des intermédiaires* ", explique Xavier, autrefois cadre en grande distribution.

L'identité de notre terroir est au cœur de leur activité. Les deux brasseurs rendent ainsi hommage aux années 1920 et 1930, âge d'or de la brasserie dans notre région.

Et cela se voit tant dans le contenu de leurs bouteilles que sur leurs étiquettes.

Leurs bières (triple, blonde, ambrée, de printemps…) sont fabriquées selon des recettes traditionnelles avec des matières premières achetées à moins de 50 km à la ronde. Un gage de traçabilité des produits qui est de plus en plus recherché de nos jours. " *Les consommateurs, aujourd'hui, privilégient la qualité du produit plutôt que la quantité* " selon Mathieu.

La brasserie TKB compte se développer et doubler sa production avant la fin de l'année, tout en continuant de rencontrer le public. Pour l'heure, vous pouvez les retrouver régulièrement sur le marché dominical de Billy-Montigny.

Musique

Les jeunes talents régionaux à l'honneur

Le 1er mai, jour de la fête du travail, est également une journée dédiée à la musique et à la jeunesse à Billy-Montigny.

Le Festival de la Jeunesse, également appelé le Tremplin de l'ourson, est un événement organisé par la municipalité dans le but de promouvoir les jeunes talents. Depuis de nombreuses années, il a vu passer toutes sortes d'artistes d'horizons différents qui ont pu bénéficier des équipements mis à disposition, sous le kiosque du parc Robespierre.

Cet événement figure parmi les nombreux rendez-vous musicaux proposés tout au long de l'année. Pour cette édition, la municipalité a misé sur des sonorités pop, rock et blues avec les groupes Black end Summer, Franck De la Treille, The Soax, Recovering et en clôture de cet après-midi : Interpoles. La nouvelle génération a ainsi côtoyé l'ancienne.

Les jeunes danseuses de la section hip-hop de Billy-Montigny ont ouvert les festivités.

Le rendez-vous est de nouveau pris pour l'année prochaine !

Envie d'apprendre la musique?

La municipalité donne l'opportunité d'apprendre à jouer d'un instrument au sein de l'école de musique, à l'espace culturel Léo Ferré, le lundi de 14h00 à 20h00 et le mercredi de 8h30 à 20h00.

Plusieurs professeurs y prodiguent des cours allant du solfège à la pratique de huit instruments (violon, saxophone, guitare…).
Pour les élèves de la ville, l'inscription est gratuite la 1ère année. Les adultes sont également les bienvenus.

Renseignements au 03 21 76 03 88.

Du Queen à Billy-Montigny pour la fête de la musique.

La fête de la musique est devenue un événement populaire et la municipalité de Billy-Montigny ne la manque jamais.

Cette année, elle vous propose dès 18h sur la place Leclerc, les groupes **Replay** (Pop Rock), **Dysfunk'tion & Co** (Funk) et, en tête d'affiche, le groupe **Rock You** qui reprend avec talent le répertoire légendaire du groupe Queen.

Le parvis de la mairie accueillera le groupe **Véranne** de 18h à 20h.

CÉRÉMONIE

Le combat pour le travail

Célébrer le 1er mai, c'est retracer " une histoire jalonnée de luttes, de victoires mais aussi de répressions ", explique Bruno Troni. Une histoire d'autant plus urgente à rappeler que les régressions sociales s'amplifient.

Le conflit des cheminots, la colère des personnels hospitaliers, le désespoir de tous ces salariés confrontés à cette nouvelle puissance octroyée au patronat par le « dynamitage » du code du travail…, tout aujourd'hui rappelle les dégâts de la politique ultralibérale menée par Emmanuel Macron, relais fidèle des exigences des banquiers et du grand patronat.

Des réformes dangereuses

Il faut dire que ce quinquennat a démarré sur les chapeaux de roue, et il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que le Président de la République et les siens montrent leur vrai visage. " *Admirateur de Margareth Thatcher, ami d'Angela Merkel, défenseur 'vibrant' de l'Europe, notre président a toujours été bon élève et maîtrise parfaitement les fondamentaux du système capitaliste* ", insiste Bruno Troni. Ce dernier dénonce les largesses dont bénéficient les plus riches et les privations qui accablent les plus modestes. Ainsi, pendant que des sommes faramineuses échappent aux caisses de l'Etat grâce à la réforme de l'ISF, les retraités voient leur pouvoir d'achat déjà faible entamé par l'augmentation de la CSG. " *Le gouvernement empile les réformes au pas de charge : marché du travail, audiovisuel, SNCF, formation professionnelle, assurance chômage, fiscalité, apprentissage, logement social…*", cite le maire. " *Tous ces bouleversements sont autant de « petits services entre amis " qu'Emmanuel Macron rend à ceux qui lui ont accordé un soutien indéfectible, ceux qui figurent parmi les « premiers de cordée* »".

Perpétuer les luttes

" *' Il y a des profondeurs de misère où ne luit même plus l'espérance ', disait Jean Jaurès. (…) Il nous appartient de rappeler à tous qu'en d'autres temps, la classe ouvrière est sortie de cette désespérance et a relevé la tête pour prendre le chemin de la révolte* ", insiste Bruno Troni.

Et de poursuivre : " *La simple évocation de la ville de Fourmies nous projette en 1891 au cœur d'une journée de grève et de manifestation qui fut réprimée dans le sang* ". " *Quel meilleur hommage à rendre aux victimes que de perpétuer les luttes*", insiste le maire.

Commémoration

Hommages en mai

Il y a de cela 73 ans, la Seconde guerre mondiale prenait fin. Ce conflit, qui a duré six ans, a été ponctué de dates clés qui, encore aujourd'hui, sont commémorées. Les élus de Billy-Montigny ne dérogent jamais à la règle.

Le dernier dimanche d'avril est, chaque année, dédié à la mémoire des millions de déportés. En 2018, c'est un 29 avril que les victimes ont été honorées, dont celles de la rafle du Vel d'Hiv orchestrée par le régime de Vichy. Ces crimes contre l'humanité ont pris fin avec la victoire des alliés le 7 mai sur l'Allemagne nazie qui capitule le lendemain, un certain 8 mai 1945.

La Seconde guerre mondiale a été menée sur le front mais également par la Résistance en territoire occupé. Le 27 mai 1943, le Conseil national de la Résistance (CNR) est créé par Jean Moulin et d'autres figures du mouvement.

A l'issue de la guerre, cet organisme contribuera, par exemple, à rétablir la liberté de la presse mais surtout, posera les bases d'un nouveau modèle social. Des acquis aujourd'hui détricotés par une caste qui en rappelle une autre, celle d'avant-guerre dont le slogan était : " *Plutôt Hitler que le Front populaire* ".

A l'honneur

L'Amicale laïque : une association toujours aussi dynamique… et récompensée.

Créée par Joseph Pasquier, ancien directeur de l'école Voltaire, en 1975, l'Amicale laïque a su apporter l'animation associative et l'enrichissement culturel qu'on pouvait attendre d'elle dès ses débuts.

L'objectif initial était de former un cercle chaleureux et accueillant au sein duquel se retrouveraient hommes et femmes de bonne volonté, jeunes et moins jeunes, unis pour des activités artistiques, récréatives et sportives. Mission plus que largement accomplie puisque l'Amicale laïque, qui dispose d'un nombre de places limité, compte à ce jour pas moins de 40 adhérents et attire toujours autant par la diversité de ses actions.

Des différentes activités sportives qui existaient naguère, telles que le tennis de table, les fléchettes, le javelot, le volley-ball, la pétanque, le jeu de paume, le cyclotourisme, la gym, peu sont tombées en désuétude, mais nombreuses sont celles qui ont été reprises par d'autres associations grâce à l'aide de la municipalité. Depuis quelques années, l'Amicale s'est, quant à elle, vue dotée d'une mission culturelle qu'elle remplit en proposant toute une palette d'animations. L'une d'elles est sans conteste son toujours très attendu spectacle patoisant annuel, qui a lieu le dernier trimestre. Si ses expositions sur la peinture sont très prisées, les bourses aux vêtements et aux jouets attirent, elles aussi, de nombreux Billisiens en quête de bonnes affaires. Dans l'objectif d'offrir des temps récréatifs, l'Amicale a aussi instauré des mercredis jeunes deux fois par mois. Enfin, une sortie dans un parc est organisée chaque année.

Une telle activité nécessite bien sûr un investissement humain important. Ainsi, douze encadrants bénévoles viennent prêter main-forte à Mme Allart, la présidente. N'oublions pas que l'Amicale est également un partenaire de la municipalité qui la soutient par le biais d'une subvention et d'une logistique sans faille avec, par exemple, le prêt d'une salle au Centre culturel Pablo Picasso.

La reconnaissance associative

Le 17 février dernier, a eu lieu l'assemblée générale des médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, à Rouvroy.

Au cours de cette réunion, cinq membres de l'Amicale laïque ont été décorés de la médaille de bronze, pour leur engagement et leurs actions bénévoles au sein de cette association depuis de très nombreuses années (près de quarante ans pour certains) : Villarubias Jacqueline, Hainaut Moïsette, Gigliotti Pierrette, Allart Nathalie et Villarubias Serge.

Cette reconnaissance a été officialisée par décision du préfet du Pas-de-Calais.Toutes nos félicitations aux médaillés et souhaitons encore longue vie à cette association !

Les rendez-vous à ne pas manquer

- Inscriptions le mercredi 12 septembre au centre Pablo Picasso
- Vendredi 26 octobre : théâtre patoisant à l'espace culturel Léon Delfosse
- Samedi 10 novembre : bourse aux jouets et aux vêtements
- Reprise des mercredis permanents (toute la journée) dès le 19 septembre avec des activités manuelles, des sorties cinéma et la visite du salon de l'agriculture.
- Partenariat avec la médiathèque autour de l'histoire de la console Nintendo, des jeux de société et d'une activité culturelle spécifique aux enfants âgés de 7 à 12 ans.

SANTÉ

A l'assaut des maladies cardiovasculaires

Dans le cadre des « Parcours du Cœur », les collégiens et la SEGPA du collège David Marcelle ont accueilli, le 17 avril, les élèves de grande section des écoles maternelles de Billy-Montigny. Cette action avait pour but de sensibiliser les jeunes aux maladies cardio-vasculaires.

De nombreux ateliers ont été installés de part et d'autre du collège afin de diffuser des messages de prévention qui concernent les principes d'une alimentation équilibrée, les effets bénéfiques d'une pratique physique ou sportive régulière et les méfaits de la consommation de tabac. Ces messages s'accompagnaient d'une information sur les gestes qui sauvent.

Cette sensibilisation correspond à des objectifs de l'Éducation nationale en matière de prévention et d'éducation à la santé des jeunes.

Parmi les ateliers présentés, les enfants ont pu s'adonner au yoga, à une course d'orientation, au tir à l'arc, à la découverte de la terre et de la plantation, à quelques cours sur l'alimentation en anglais, allemand et espagnol… et bien d'autres activités que nos écoliers ont pu apprécier avec leurs « aînés ».

A l'issue de cette journée ensoleillée, nos petits chérubins ont offert un cadeau à leurs pairs et nul doute qu'ils n'oublieront pas ce moment passé en leur compagnie.

Résultats sportifs

Deux Billysiens ont participé aux championnats de France de boxe éducative qui se sont déroulés en avril à la Pommeraye (Pays de la Loire).

Nos jeunes boxeurs ont obtenu d'excellents résultats, à savoir :
- Chez les filles, dans la catégorie -36 kg, Océane Maka-Nalepa est devenue championne de France.
- Chez les garçons, dans la catégorie +76 kg, Thibaut Dandre a obtenu une excellente 3ème place.

Tir

Les pistoliers des CBM ont visé juste

Après les résultats de premier ordre lors des deux premiers matchs de la saison, à Tourcoing et à Quesnoy-sur-Ayraines (Oise), les pistoliers du club des Carabiniers de Billy-Montigny confirment leur maîtrise des disciplines TAR (Tir aux armes réglementaires) à 25 mètres, armes de poing. Ils monopolisent les trois marches des podiums lors du championnat départemental.

Pistolet/Revolver : Célibert Nicolas, Bourriez Mickaël, Barrois Marc.
Vitesse militaire : Lancry Pascal, Bourriez Mickaël, Barrois Marc
Ainsi que la médaille d'or par équipe dans ces deux disciplines.

A Tourcoing :
En Pistolet/Revolver : Richard Rémy, Bourriez Mickaël et Huard Romain maîtrisaient le podium (les CBM ont placé 9 tireurs dans les 10 premières places).
En Vitesse militaire : une médaille d'or pour Richard Rémi et du bronze pour Lancry Pascal (7 tireurs dans les 10 premières places).

A Quesnoy-sur-Ayraines :
En Pistolet/Revolver : Richard Rémy, Lancry Pascal et Barrois Marc prennent les 3 médailles, suivis par Huard Romain et Célibert Nicolas.

En Vitesse militaire : ce sont Célibert Nicolas, Barrois Marc et Huard Romain qui montent sur le podium, la quatrième place étant occupée par Lancry Pascal.

Les conseils du jardinier

Essayez le compost !

Chaque année à la même période, la municipalité distribue gratuitement des tonnes de compost fournies par la CALL.

Quels sont ses bienfaits ?

Le compost améliore la fertilité des sols. Il régénère les terres et protège les végétaux contre les maladies. Il limite les différences de température journalière.

De quoi est-il composé ?

Le compost est un mélange d'épluchures de légumes, de pain, de croûtes de fromages… et de déchets verts, selon des proportions variables. Dans notre cas, il résulte de la décomposition des déchets végétaux collectés auprès des ménages mais aussi des services espaces verts.

Le plus !

Le compostage répond à deux préoccupations majeures : faire des économies de manière écologique. Il permet de réduire les mauvaises odeurs au sein du domicile et surtout de diminuer, à terme, les coûts de ramassage des déchets ménagers.

Bien réussir son compostage

Il est important de mélanger les différentes catégories de déchets, de les aérer et de surveiller l'humidité.

*« Juin bien fleuri, vrai paradis
C'est le mois de juin qui fait le pain.
S'il tonne en juin, il n'y aura pas de vin. »*

Après les saints de glace des 11, 12 et 13 mai, voilà juin qui offre les journées les plus longues de l'année. Le soleil, généreux, dope les légumes du potager, mais aussi les mauvaises herbes que le jardinier traquera à coup de sarclage et de binage.
Qu'il s'agisse des fruits, des légumes ou des fleurs, les semaines qui arrivent annoncent de belles et longues heures de travail en plein air !

Que faire au potager ?

Les pois, les haricots et les pommes de terre sont à butter.
Les tomates, les cornichons, les melons et les concombres sont à pincer.
Les poireaux sont à repiquer.
Les choux de Bruxelles, les céleris branches, les courges et les chicorées sont à planter.

Et côté verger ?

Les cassis, les framboises et les groseilles doivent être protégés car les oiseaux en raffolent.
Les cerises et les framboises arrivent à maturité et augurent de bien belles tartes et confitures !

Et au jardin d'agrément ?

C'est l'heure du déterrage des bulbes de printemps.
Les tiges défleuries des rosiers et des glycines doivent être coupées à la moitié de leur longueur.
Juin est aussi le mois idéal pour planter les cyclamens, les crocus d'automne, les colchiques, mais aussi les giroflées jaunes et les œillets du poète.
Dans les jardinières, il faut se hâter de planter les annuelles comme les géraniums et les rosiers miniatures, sans oublier d'arroser copieusement !

La jeunesse se met au vert !

Avec le retour des beaux jours, les jardins sont au centre de l'attention que ce soit chez les particuliers ou au sein des écoles. A l'école Voltaire-Sévigné, dans le cadre d'un projet commun à toutes les classes, les enfants ont confectionné des productions artistiques florales, et aussi des plantations, qui ont été vendues lors d'un marché aux fleurs.

Du côté de la médiathèque, les jeunes usagers ont semé, repiqué et planté pour redonner vie aux potagers dans le jardin de lecture, avec le concours des jardins ouvriers.

POINT SANTÉ

Attention aux fortes chaleurs !

Les températures élevées peuvent avoir un effet dévastateur sur les organismes. Alors que l'été approche à grand pas, on ne redira jamais assez l'importance de mettre en pratique quelques conseils qui vous permettront de traverser les prochaines vagues de chaleur avec sérénité.

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) recommande d'éviter de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes de la journée, soit entre 11h et 21h, et de rester dans les pièces les plus fraîches de son habitation. En l'absence de fraîcheur sur son lieu de résidence, on peut, par exemple, passer deux ou trois heures par jour dans un endroit frais, comme un grand magasin, un cinéma, ou dans certains lieux publics. Pour se rafraîchir, la prise régulière de douches et de bains frais dans la journée est recommandée, sans se sécher.

En période de grosses chaleurs, il faut boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif. Ce conseil s'adresse surtout aux personnes âgées et aux enfants. Les boissons alcoolisées, très sucrées et à forte teneur en caféine (café, sodas) sont à éviter. La prise de boissons doit s'accompagner d'une alimentation équilibrée, pour recharger l'organisme en sels minéraux.

Enfin, chacun doit penser à aider les personnes dépendantes (enfants, et personnes âgées ou handicapées), et notamment à les encourager à bien s'hydrater.

Récapitulatif des sept précautions à prendre en cas de fortes chaleurs

- Protégez-vous de la chaleur en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit.
- Restez chez vous au maximum durant les heures les plus chaudes de la journée. Si possible, rendez-vous au moins deux heures dans un endroit climatisé (magasin, cinéma) ou dans un lieu ombragé et frais.
- Portez des vêtements légers de couleur claire.
- Humidifiez-vous régulièrement avec des douches ou des brumisateurs.
- Buvez de l'eau et mangez régulièrement pour garder vos sels minéraux. Evitez les boissons contenant de la caféine et de l'alcool.
- Demandez conseil à votre médecin si vous prenez un traitement médicamenteux et que vous constatez des symptômes inhabituels.
- Demandez de l'aide à votre entourage si la chaleur devient insupportable.

Et surtout : prenez régulièrement des nouvelles des personnes âgées de votre entourage si celles-ci vivent seules !

Commerce

« Beauté d'Or » votre nouveau salon d'esthétique

L'institut « Beauté d'Or » a ouvert ses portes au 13 rue Florent Evrard. Orlane Krim est la nouvelle propriétaire du salon, et avec un diplôme d'esthéticienne en poche, elle connaît très bien son métier.

C'est dans un cocon douillet qu'elle accueille sa clientèle pour la chouchouter. Les soins sont variés : épilations (cire ou fil), soins du visage, soins du corps, onglerie, maquillage, beauté du regard (teinture, rehaussement des cils…), etc.

Beauté d'Or : ouvert le lundi de 13h à 19h, du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 10h à 17h, (fermeture le mardi).
Tél : 06 76 63 98 89
Facebook : Orlane Krim (beauté d'or)
Mail : krim.orlane@hotmail.fr

Prenez note

Les travaux relatifs au BHNS (Bus à haut niveau de service) ont débuté depuis plusieurs semaines.
Deux ambassadeurs du projet Bulles sont à vos côtés sur le chantier. N'hésitez surtout pas à prendre contact avec eux si besoin :
• Sandrine PROOT : 07 88 75 45 15
• Dimitri NANSION : 06 49 57 52 64
Sinon, un seul numéro à retenir : 0 800 409 209 (service et appel gratuit).

TRIBUNE LIBRE

Pour la liste de l'Union Républicaine

Nous ne pouvons que nous satisfaire de l'adoption du budget primitif 2018 qui permettra à la majorité municipale de poursuivre le développement de la commune. Pourtant si prompte à critiquer l'action municipale, l'opposition n'a pas souhaité nous faire l'honneur de sa présence lors du conseil dédié au budget, pas plus qu'elle n'était représentée lors du débat d'orientation budgétaire.

Comme le veut le dicton, « la parole est aisée mais l'art est difficile ». Nous en voulons pour preuve que cette même opposition -qui, lors de la dernière campagne électorale, agitait avec frénésie la promesse de solutions censées changer radicalement le quotidien des Billysiens-, ne nous a pas non plus soumis de propositions innovantes et réalisables.

Assurer la gestion d'une municipalité au quotidien demande bien plus qu'un peu d'imagination et de beaux discours. Le poids et la complexité de la règlementation qui nous est imposée ou encore l'obligation qui nous est trop souvent faite de gérer les dégâts de décisions prises à d'autres échelons, sont autant d'éléments qu'il est également indispensable de maîtriser.

Si nous sommes satisfaits de la situation financière actuelle de notre ville, nous sommes également obligés de tenir compte du contexte national extrêmement instable. Nous savons comment l'Etat peut prendre des décisions rapides et sans aucune concertation avec les élus locaux. Ces bouleversements incessants entraînent un manque de visibilité à long terme, et beaucoup d'incertitudes, ce qui explique notre prudence dans les dépenses.

Chaque jour apporte son lot de nouvelles mesures, toujours plus injustes et nocives. Nous avons connu la baisse des dotations entre 2014 et 2017. Au début de ce mandat présidentiel, le Premier ministre a annoncé qu'il exigerait des communes un effort supplémentaire de 13 milliards d'euros d'ici 2020. Cela relève aujourd'hui du tour de force d'absorber toutes ces décisions et de ne pas en faire subir le contrecoup à la population.

Alors que la Constitution pose le principe de l'autonomie financière des collectivités, nous nous retrouvons de plus en plus dépendants de l'Etat. Cette situation va encore s'aggraver avec la disparition de la taxe d'habitation. Nous sommes convaincus qu'il est indispensable de réformer la fiscalité locale non seulement pour la rendre plus juste mais aussi pour redonner une réelle autonomie aux communes, et non pour les asphyxier financièrement plus encore qu'elles ne le sont.

Il est devenu intolérable d'entendre le Président nous dire que nous sommes trop dépensiers alors que nous devons répondre aux besoins toujours plus importants d'une population qu'il méprise. Nous en avons assez de le voir décider à notre place, et nous traiter en ennemi susceptible de conduire notre pays à sa perte. Dire qu'Emmanuel Macron proposait, il y a un an, aux collectivités un « pacte de confiance »… une fois encore, il y a loin du discours aux actes.

• Pour le groupe majoritaire

Pour la liste Front National

Pas de représentant désigné

Pour la liste Nouvel Horizon

Article non parvenu

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

Sport

Un tournoi incontournable !

Pour la 15ème édition du trophée des frères Radajewski, les Carabiniers de Billy-Montigny section handball et les supporters du club organisent un tournoi sur herbe le dimanche 24 juin 2018 au stade Paul Guerre rue de la Convention à Billy-Montigny.

Plus qu'un tournoi, c'est une ambiance singulière et particulièrement festive que vous trouverez en assistant aux différents matchs qui se dérouleront de 9h à 18h.

Jeux gonflables et activités diverses vous divertiront également.

Une buvette et une petite restauration sur place vous seront proposées.

N'hésitez pas à venir rendre hommage à ce grand nom du handball billysien !

Littérature

Gérard Sevin en dédicace à la médiathèque

Vendredi 29 juin, dès 17h, Gérard Sévin sera présent à la médiathèque pour une séance de dédicaces suite à la sortie de son nouveau roman policier, « *Ecrasées* ».

Fêtes des écoles

SAMEDI 9 JUIN Louise Michel de 11h à 17h.
SAMEDI 16 JUIN Suzanne Lanoy à partir de 10h à 15h30.
SAMEDI 23 JUIN Voltaire-Sévigné à partir de 10h.

COMMÉMORATION

VENDREDI 8 JUIN

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine
Rassemblement et dépôt de gerbe au monument aux morts rue Etienne Dolet à 18h.

LUNDI 18 JUIN

Appel historique du Général De Gaulle
Rassemblement et dépôt de gerbe au monument aux morts rue Etienne Dolet à 18h.

CULTURE

SAMEDI 2 JUIN

Concert annuel de la Société Symphonique Billysienne
Espace Culturel Léon Delfosse à 20h.

VENDREDI 22 JUIN

Remise officielle des diplômes de l'école municipale de musique
Espace Culturel Léon Delfosse à 19h.

VENDREDI 29 JUIN

Fête de clôture de la saison culturelle à la médiathèque Nelson Madiba Mandela
Spectacle avec la ligue des Impros à 19h.

SPORT

SAMEDI 2 JUIN

Handball « Nationale 2 »
Billy-Montigny reçoit Villemomble
Complexe Otello Troni à 20h30.

DIMANCHE 3 JUIN

Football « Régional 3 »
Billy-Montigny reçoit St-Pol/Ternoise
Stade Paul Guerre à 15h.

SAMEDI 16 JUIN

Billard : challenge François Hentz
Complexe Robert Desmazières, avenue de la Fosse 2, à partir de 8h30.

DIMANCHE 24 JUIN

Concours de pêche à Pelves organisé par les Percoteux Billysiens.
Inscriptions à la médiathèque Nelson Madiba Mandela les mardis et vendredis de 14h à 15h30.